

Emissions de bruit		Au passage	Mesure à l'arrêt	Remarques	Indications pour le permis de circulation	(Code)
Boîte de vitesses	re	dB/A	dB/A /min			
zB/12/16/24	23,49	84,0	79,0 1875	ac)	Genre du véhicule <u>Chariot à moteur</u>	
					Marque et type <u>DEUTZ - FAHR DX 3.50</u>	
					Homologation No CH <u>8950 05</u>	
					Carrosserie <u>tracteur</u>	
F	G	H	J	R	Places	
De fumée OCE annexe 3	ECE-24				total <u>1</u>	avant _____
b = 2,80 ± 2375 /min	k = Δ	/min	k = Δ	/min	Poids à vide <u>2490</u>	Carburant <u>D</u>
b = 2,40 ± 1750 /min	k = Δ	/min	k = Δ	/min	Charge utile <u>-</u>	Cylindree <u>3063</u>
b = 2,50 ± 1600 /min	k = Δ	/min	k = Δ	/min	Poids total <u>-</u>	CV-impôt <u>15,60</u>
O	O+P					
S Bacharach = 3,5	Pompe d'injection	BOSCH				

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

x) Immatriculation comme tracteur, voir CH 4950 34.

* Dispositifs de protection : cadre de sécurité avec pare-brise (VarioCab), pouvant être complété et devenir une cabine fermée, No OCDE CSD 0860 ou cabine de sécurité intégrée (StarCab), No OCDE CSD 0853. L'équipement sera contrôlé à l'immatriculation.

+ Variantes de pneus :

AV = 7.50 - 18 6 PR	1620 (2,8)	V _{max} 30 km/h	} ou d'autres pneus équivalents (art. 13/1, OCE).
7.50 - 20 6 PR	1750 (2,8)	30 km/h	
10.00 - 16 6 PR	1930 (2,0)	30 km/h	
AR = 14.9 R 28 6 PR	3320 (1,4)	30 km/h	
14.9 R 30 6 PR	3330 (1,4)	30 km/h	
16.9 R 30 6 PR	3800 (1,9)	30 km/h	
9.5 - 42 6 PR	3210 (2,3)	30	

§) Equipement : l'emplacement des feux et des catadioptres est admis pour raisons techniques; lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit vers l'avant et l'arrière sont obligatoires, lorsque la largeur dépasse 2220 mm, les feux de position et rouges doivent être déplacés vers l'extérieur.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;

160 - Les pièces d'équipement suivantes doivent être montées sur le véhicule avant la course; verrouillage de la pédale de frein (seulement industr.).

Lieu et date de l'homologation Affoltern a.A., 5.-8.3.85

Schö/lin

Remplace la fiche d'homologation du

Service fédéral d'homologation